



**Local & Regional  
Europe**

# **Pour des services numériques pour tous**

**Principes pour une transition numérique  
dans les collectivités territoriales  
européennes**

Prise de position du CCRE

Janvier 2022

## **Messages clés**

1. Les collectivités territoriales sont à l'avant-garde de la transition numérique et représentent un acteur clé pour faciliter la prestation de solutions numériques aux citoyens, à la fois en tant que facilitateurs pour les entreprises locales et en tant que prestataires de services publics.
2. Les initiatives européennes visant à soutenir la transition numérique ne devraient jamais s'effectuer au détriment des collectivités territoriales et créer des charges économiques et administratives inutiles.
3. Il est essentiel de soutenir la numérisation des administrations publiques locales et régionales via des possibilités de financement, des mesures législatives et des outils politiques appropriés : nous avons besoin d'une réflexion stratégique et d'une coordination entre les États membres.

### **1. Boussole numérique de l'UE pour 2030**

- a) Les sociétés européennes traversent une période de profonds changements sociétaux, économiques et technologiques. Ces changements se reflètent dans l'évolution de nos administrations publiques.
- b) Le CCRE adhère totalement aux quatre priorités soulignées par la Commission européenne dans sa récente communication « Une boussole numérique pour 2030 : l'Europe balise la décennie numérique » : *une population disposant de compétences numériques et des professionnels du numérique hautement qualifiés ; Des infrastructures numériques durables, sûres et efficaces ; Transformation numérique des entreprises ;* et dernier point, mais essentiel pour nous, *la transition numérique des services publics.*
- c) Les collectivités territoriales s'efforcent de répondre aux demandes et aux attentes croissantes des citoyens et des entreprises en tant qu'utilisateurs de leurs services, mais elles doivent également demeurer des lieux de travail attrayants pour les personnes qualifiées.
- d) Un niveau élevé de sécurité de l'information et le respect de la vie privée sont également des thèmes de plus en plus importants pour établir la confiance entre les collectivités territoriales, les citoyens et les entreprises.
- e) Pour atteindre l'objectif de cohésion économique, sociale et territoriale (article 174 du TFUE), l'UE devrait s'efforcer de faire en sorte que les citoyens, les entreprises et les administrations publiques de chaque région et de chaque commune aient accès à des réseaux à très haute capacité (c'est-à-dire fixes et/ou 5G/6G).
- f) En outre, il est urgent de revoir les lignes directrices concernant les aides d'État dans le domaine du haut débit (2013/C 25/01). Les seuils actuels ne reflètent pas la demande future prévue.

### **2. Les collectivités territoriales en tant que prestataires de services**

- a) Plusieurs indicateurs tels que le DESI (Digital Economy and Society Index) peuvent être utilisés pour évaluer le niveau de numérisation d'une communauté, par exemple des indicateurs de connectivité, tels que le haut débit fixe et mobile ; le capital humain et les compétences numériques de la population ; l'utilisation d'Internet ; l'intégration des technologies numériques par des entreprises privées ; ou la prestation de services publics numériques.

- b) Ces indicateurs représentent d'importants outils d'apprentissage comparatif qui peuvent soutenir le développement inclusif de collectivités moins avancées dans la transition numérique.
- c) Les autorités locales, en tant qu'utilisatrices et prestataires de services numériques, ressentent le besoin d'apporter les ajustements nécessaires à l'organisation de leurs processus internes et de leur communication externe afin de se préparer aux nouvelles innovations, telles que l'intelligence artificielle, et de les utiliser à bon escient dans le milieu local.
- d) Cela peut permettre aux collectivités d'identifier des solutions locales aux défis mondiaux : offrir un meilleur accès et une meilleure utilisation des technologies de l'information et de la communication, favoriser l'innovation numérique et développer de nouvelles compétences sont autant de mesures cruciales pour contribuer à atteindre les objectifs de développement durable des Nations Unies.
- e) Les autorités locales peuvent créer et soutenir des laboratoires d'innovation, des start-ups et des incubateurs pour stimuler la croissance économique et la création d'emplois.
- f) Les questions auxquelles ces laboratoires cherchent à répondre sont souvent complexes mais rarement uniques. Ainsi, la collaboration avec d'autres régions d'Europe est extrêmement nécessaire pour améliorer l'efficacité de l'utilisation des ressources.

### 3. Villes intelligentes

- a) Le concept de villes intelligentes offre d'immenses possibilités pour un « triple gain » s'il permet aux citoyens d'être plus impliqués. L'innovation doit aussi être sociale : améliorer la qualité de vie des citoyens ; accroître la compétitivité de nos économies ; et ouvrir la voie à une économie durable à faibles émissions de carbone.
- b) Lorsque l'innovation se produit à l'échelle locale ou régionale, elle participe à la création et au maintien d'emplois et contribue au développement économique de l'ensemble de la collectivité. Par conséquent, les stratégies de villes intelligentes ne doivent pas se concentrer uniquement sur les grandes villes, mais doivent également prendre en compte les besoins des petites villes et municipalités.
- c) Souvent, ces avantages s'étendent même au-delà des frontières communautaires, notamment en introduisant des services basés sur la technologie et en améliorant la qualité de vie des citoyens dans plusieurs domaines, tels que les transports et la mobilité, l'énergie, les soins de santé ou l'éducation. Des investissements du secteur privé seront nécessaires, même dans les régions plus éloignées, pour connecter également les zones rurales ou suburbaines au haut débit.

### 4. E-Gouvernement et compétences

- a) Le CCRE soutient les mesures d'administration en ligne qui renforcent à la fois la démocratie locale grâce à de nouvelles formes de participation et d'information, ainsi que la flexibilité, l'efficacité et l'accessibilité des services aux citoyens.
- b) Les autorités locales développent souvent des solutions à l'aide des TIC qui pourraient être utiles à d'autres collectivités, même dans différents pays. La coordination et la diffusion efficace de l'information sont précieuses pour éviter de « réinventer la roue » : il convient d'éviter la création et la répétition de solutions et d'initiatives similaires déjà existantes au niveau local. C'est là que les associations nationales ou les réseaux européens ont un rôle clé à jouer, pour faciliter cet échange d'expériences et d'expertise.
- c) Les propositions législatives de l'UE dans le domaine de l'administration en ligne devraient renforcer la capacité des collectivités territoriales à fournir des services numériques aux citoyens et aux entreprises de manière décentralisée.

- d) La numérisation de l'administration publique locale peut améliorer et simplifier les services proposés aux citoyens et aux entreprises, aider à réduire les charges bureaucratiques et apporter plus d'interopérabilité, d'égalité et de coordination entre secteurs publics, à tous les niveaux et territoires. Cela peut également aider à mettre en place des procédures d'administration publique plus vertes et plus transparentes. Cependant, cela pourrait également exercer une pression temporaire sur les finances locales en raison du besoin d'investissement dans les nouvelles technologies. La Facilité pour la reprise et la résilience représente une formidable opportunité d'investir dans nos territoires.
- e) La transition vers l'administration en ligne nécessite des investissements et des changements dans les procédures. Les collectivités territoriales ont besoin de fonctionnaires territoriaux qui possèdent les connaissances et les compétences techniques nécessaires pour une bonne adaptation à la numérisation des services.
- f) Il est donc fondamental de poursuivre les initiatives visant à intégrer les compétences numériques nécessaires dès l'âge de la scolarité, tant pour les enseignants que pour les élèves, et de permettre la participation de tous les citoyens.
- g) Cela peut se faire notamment par le biais d'initiatives spécifiques de l'UE visant à fournir un soutien financier et/ou à partager les meilleures pratiques dans le domaine de la numérisation au sein des autorités locales et régionales, par exemple dans le cadre du nouveau programme pour une Europe numérique.

## **5. Lutter pour l'inclusion sociale**

- a) L'objectif principal des collectivités territoriales reste de consulter et d'impliquer les citoyens et les entreprises locales afin d'identifier leurs besoins. Ce processus permet de répondre au mieux à leurs diverses exigences, en particulier dans notre société en constante et rapide mutation, et à la façon dont la technologie peut permettre aux collectivités de fournir des services publics améliorés.
- b) À cette fin, le CCRE soutient la mise en œuvre de principes centrés sur l'utilisateur pour la conception et la prestation de services publics numériques. L'accessibilité, la sécurité, la disponibilité et la facilité d'utilisation des services doivent être garanties afin que ces derniers puissent être utilisés par tous de manière non discriminatoire.
- c) La notion d'« intersectionnalité » est donc essentielle pour comprendre comment plusieurs facteurs de discrimination peuvent s'additionner et comment la lutte contre ces obstacles contribue à l'autonomisation des citoyens les plus défavorisés. Les services numériques doivent tenir compte des obstacles économiques et sociaux qui peuvent empêcher ou entraver l'accès aux services de certains groupes de citoyens.
- d) Le CCRE considère le « numérique d'abord » comme un principe important qui permet aux collectivités territoriales de donner la priorité au contact numérique avec leurs citoyens. En tant qu'alternative à l'option « tout numérique », le principe « numérique d'abord » inclut toujours la possibilité d'établir d'autres canaux de communication facultatifs, y compris le contact physique ou en personne, pour et avec les citoyens.

## **6. Principe « une fois pour toutes » et plateformes en ligne**

- a) En outre, il est essentiel que les collectivités territoriales limitent la charge administrative pesant sur les citoyens et les entreprises, tout en garantissant un engagement civique plus élevé et la protection des données à caractère personnel et de la vie privée. Les avantages du principe « une fois pour toutes » sont évidents, mais il est nécessaire d'aligner tous les efforts en la matière sur les règles de protection des données. À cet égard, les membres du CCRE sont préoccupés par certains aspects de la récente proposition d'acte sur la gouvernance des données.

- b) Une autre dimension de la transition numérique mettant au défi le rôle des autorités locales et régionales est le développement rapide de plateformes basées sur l'économie collaborative qui offrent des services de transport par taxi, d'échange de logements, de location de maisons, de mobilité partagée, de livraison de repas, etc., et ont un impact considérable sur l'économie locale et les communautés.
- c) Mais les communes peuvent également mettre en place leurs propres plateformes pour fournir des services ou collaborer avec des plateformes existantes pour mettre en œuvre leur politique, en favorisant par exemple celles qui respectent davantage les droits des travailleurs.
- d) La proposition de la Commission européenne pour une législation sur les services numériques est donc très opportune, mais elle demeure malheureusement une simple mesure palliative pour réglementer le marché existant. L'Europe devrait développer des solutions alternatives, des plateformes entièrement conçues dans le respect des principes et des droits européens, et des plateformes garantissant des services transparents fondés sur la confiance et le consentement.

## 7. Interopérabilité

- a) Enfin, les défis de l'interopérabilité et de la coopération entre divers niveaux de gouvernement (verticalement) et différents secteurs (horizontalement) figurent parmi les principaux obstacles à une administration en ligne efficace. Les normes ouvertes et internationales jouent un rôle important en permettant une concurrence loyale et l'interopérabilité des services.
- b) Par exemple, le CCRE reconnaît l'importance de l'initiative du portail numérique unique (règlement 2018/1724/UE) : il est essentiel que ce portail tienne compte des portails publics existants à tous les niveaux administratifs afin d'éviter les problèmes d'interopérabilité.
- c) Assurer un transfert transparent des données entre les différents systèmes conformément au principe « une fois pour toutes » augmentera considérablement la qualité et l'efficacité du service.



## ANNEX 1

### Collection de bonnes pratiques des organisations nationales membres du CCRE

#### Association des villes allemandes (Allemagne)

- [« Renforcer la souveraineté numérique des municipalités »](#)

En Novembre 2020, le comité principal de [l'Association des villes allemandes](#) s'est réuni afin de discuter de la manière dont l'utilisation et la mise en relation de bases de données permettent une gestion plus efficace concernant les domaines de mobilité, de la planification sociale et de la gestion de crise. Le traitement des données est également une question d'autodétermination et d'indépendance des municipalités dans l'espace numérique. La discussion est également disponible sur l'[extranet](#) du CCRE.

- [GAIA X Hub Germany](#)

Gaia-X est un projet initié par l'Europe pour l'Europe et au-delà. Des représentants des milieux économiques, politiques et scientifiques d'Europe et du monde entier travaillent ensemble, main dans la main, pour créer une infrastructure fédérée et sécurisée de données. Les entreprises et les citoyens rassembleront et partageront des données – de telle sorte qu'ils en gardent le contrôle. Ils doivent être en mesure de pouvoir décider de ce qu'il advient de leurs données, de l'endroit où elles sont stockées, et de conserver leur souveraineté digitale.

#### Pouvoirs locaux du Danemark (Danemark)

- [Stratégie de Digitalisation des Pouvoirs locaux du Danemark \(Digitization strategy of Local Government Denmark\)](#)

La stratégie des [Pouvoirs locaux du Danemark](#) (KL) « À l'avant-garde du bien-être de l'avenir » guide le travail de numérisation, des données et des nouvelles technologies dans les municipalités danoises. Elle permet de fournir un cadre stratégique pour, entre autres choses, le programme municipal commun de numérisation pour 2021-2025 (voir ci-dessous) et la participation du KL à la coopération en matière de numérisation dans tout le secteur public.

Les principes centraux de la stratégie sont les suivants : concentrer les efforts sur l'identification et la diffusion de solutions technologiquement matures et présentant le plus grand potentiel pour les municipalités ; faire en sorte que toutes les municipalités puissent participer au développement technologique, et que certaines municipalités puissent prendre des initiatives et acquérir une expérience dont les autres municipalités pourront bénéficier et qu'elles pourront mettre en œuvre.

La technologie et les solutions numériques en matière de bien-être doivent davantage faire partie intégrante des tâches principales des municipalités afin de développer le bien-être et de renforcer la qualité, mais aussi pour faire face à d'autres défis auxquels nous sommes confrontés, entre autres le défi du recrutement.

- [Le programme de numérisation des municipalités](#)

Les municipalités ont l'habitude de collaborer au développement des services sociaux grâce à la numérisation. Cette collaboration est organisée en stratégies numériques. Le travail sur le programme de numérisation des municipalités a commencé en 2021. Ce programme est le point central de la coopération entre les municipalités pour les cinq prochaines années. Six sous-programmes ont été établis et se concentrent sur divers sujets, par exemple les données, l'inclusion numérique, le climat. Chaque programme lance continuellement de nouvelles initiatives là où il y a de la demande. L'objectif de ces initiatives communes est de soutenir le travail local des municipalités en matière de transformation numérique. Des groupes de pilotage ont été créés avec des participants des municipalités qui donnent la priorité aux projets à lancer.

➤ [Le centre de connaissances des collectivités locales du Danemark](#)

Les municipalités danoises doivent trouver des moyens de gérer les différents défis auxquels elles sont confrontées en matière de bien-être, de finances et de recrutement. L'une des solutions consiste à utiliser les solutions numériques, les nouvelles technologies et les données pour y répondre. Le Videncenter de KL et KOMBIT vise à soutenir la transformation numérique des municipalités. Le Videncenter donne accès aux connaissances, à l'inspiration et aux guides et outils orientés vers l'action développés par KL, le KOMBIT et les municipalités. Le but de ce centre serait de permettre aux municipalités de partager leurs connaissances, leurs expériences et établir des partenariats utiles.

➤ [KOMBIT](#)

KOMBIT est une organisation informatique / de projet avec une base construite sur des compétences spécialisées telles que la conception de systèmes, la gestion de projets et les appels d'offres informatiques. Ces compétences et ces connaissances aident les autorités locales à obtenir un avantage concurrentiel lors des négociations avec les fournisseurs informatiques en garantissant une valeur ajoutée en termes de prix et de qualité.

### **Association des villes et municipalités estoniennes (Estonie)**

[L'Association des villes et municipalités estoniennes](#) est un partenaire de coopération dans le développement des services événementiels pour l'État. En collaboration avec l'État, l'Association participe à des projets pilotes et trouve des solutions pour impliquer les services gouvernementaux locaux dans les services événementiels.

➤ « Nouvelle génération d'architecture gouvernemental numérique »

Ce document a été publié en février 2020 par le directeur de la technologie du gouvernement estonien, Kristo Vaher, sur les futurs services événementiels et peut être consulté sur [l'extranet](#) du CCRE.

Le document suggère que l'architecture gouvernementale numérique de nouvelle génération pourrait être réalisée en se concentrant autour de trois domaines clés :

- Les services gouvernementaux doivent devenir réutilisables, proactifs et invisibles, sans que le citoyen n'ait besoin d'être conscient de leur complexité et de remplir de multiples formulaires dans plusieurs secteurs administratifs. L'article propose d'y parvenir par le biais d'une conception axée sur le domaine et d'une modélisation des processus d'entreprise et des outils de flux correspondants.
- La couche de communication du citoyen avec le gouvernement doit passer de services basés sur le Web à des services transparents, quel que soit l'environnement dans lequel se trouve le citoyen. Le document propose d'y parvenir en utilisant des assistants virtuels et des salles de

messaging automatisées connexes qui peuvent également être utilisés pour le partage transfrontalier de données.

- Le gouvernement doit s'attaquer à l'héritage monolithique existant et construire une pile technologique plus réutilisable pour la prochaine génération. Le document propose de nombreuses pistes pour y parvenir, principalement le concept d'une architecture de micro-services événementiels à l'échelle nationale, réalisée grâce au concept de salles de messages distribuées et compatibles avec X-Road.

Enfin, il est également important de modifier la manière dont le gouvernement gère les projets logiciels modernes dans le secteur public. L'article couvre divers aspects, depuis les leçons tirées du développement agile et du passage au post-agile, jusqu'à l'incitation à passer d'une planification verticale de l'exécution des projets à une approche horizontale, en passant par l'importance de l'impact dans tout système conçu.

### **Association des pouvoirs locaux d'Islande (Islande)**

L'[Association des pouvoirs locaux d'Islande](#) (Samband íslenskra sveitarfélaga) travaille depuis octobre 2019 sur un agenda numérique pour les municipalités islandaises. Elle a établi des structures de coopération numérique entre elles et une équipe numérique composée de trois experts travaille actuellement au sein de l'Association pour aider à la transformation numérique des municipalités islandaises. La première solution numérique commune aux municipalités est en cours de mise en œuvre. Elle permettra aux personnes de demander une aide financière sociale par voie numérique. L'accent est mis sur une coopération étroite avec l'État pour utiliser l'infrastructure numérique qu'il a mise en place et promouvoir la création d'un secteur public numérique intégré.

L'Association a créé un [site web](#) pour les municipalités, qui propose une boîte à outils numérique et d'autres services. Une présentation vidéo sur le travail numérique de l'Association est disponible [ici](#).

### **Association norvégienne des pouvoirs locaux et régionaux (Norvège)**

L'Association norvégienne des autorités locales et régionales a rédigé plusieurs documents stratégiques disponibles en ligne.

- [Stratégie numérique pour le secteur public en Norvège 2019-2025](#)

« Un secteur public numérique. Stratégie numérique pour le secteur public 2019-2025 » a été publié en 2019 par le ministère des collectivités locales et de la modernisation. Elle définit les objectifs communs et les domaines d'intervention des activités de numérisation à l'horizon 2025, et soutient la transformation numérique dans l'ensemble du secteur public. Les principales mesures de la stratégie se concentrent sur le développement de services centrés sur l'utilisateur et sur une utilisation plus efficace et mieux coordonnée des solutions informatiques communes en développant un écosystème commun pour la collaboration numérique dans le secteur public.

- [Plateforme Fiks](#)

Grâce à cette plateforme, KS fournit un certain nombre de services numériques à ses membres. Il s'agit d'une plateforme où l'on peut trouver des solutions numériques communes que les municipalités et les comtés (*Fylkeskommune*) peuvent utiliser. La plateforme contribuera à un développement coordonné des services numériques dans le secteur municipal. Grâce à la plateforme Fiks, les municipalités et les



comtés peuvent numériser leurs services plus rapidement, améliorer la qualité des services et numériser à moindre coût que si chacun développait des services séparément.

## **Association des Municipalités néerlandaises & Association des Provinces des Pays-Bas (Pays-Bas)**

### ➤ [Stratégie intergouvernementale en matière de données](#)

La crise COVID-19 a montré une fois de plus à quel point les données sont cruciales pour la politique et la société. D'un point de vue gouvernemental à plusieurs niveaux, il était donc nécessaire de franchir une nouvelle étape, encore plus ambitieuse, en matière de données. Cela a entraîné une accélération et une intensification de la politique en matière de données, ainsi que l'élaboration d'une stratégie intergouvernementale en matière de données. Cette stratégie a été élaborée par les différents départements au niveau national, les organisations de mise en œuvre et les organisations faïtières de co-gouvernements, comme [l'Association des provinces néerlandaises](#) (Interprovinciaal Overleg, IPO) et [l'Association des municipalités néerlandaises](#) (Vereniging van Nederlandse Gemeenten, VNG). L'utilisation responsable des données pour des questions sociétales est au centre de cette stratégie de données. La stratégie en matière de données plaide en faveur d'un contrôle accru du partage responsable des données et du développement d'un certain nombre de fonctions de systèmes de données accessibles à tous les niveaux de gouvernement aux Pays-Bas.

### ➤ [Prise de position sur l'identité numérique \(2018\)](#)

Dans cette prise de position, l'Association des municipalités néerlandaises (VNG) défend le projet d'une identité numérique, c'est-à-dire la numérisation des services gouvernementaux et leur mise à disposition du public. De cette manière, les besoins, les questions et les préférences des habitants seraient plus facilement satisfaits. Afin de mieux soutenir sa propre prestation de services et de répondre aux besoins de la société, l'introduction d'une identité numérique sûre et fiable est urgente. La société évolue, tout comme les relations entre les pouvoirs publics, les entreprises et les habitants. Cette prise de position explique donc pourquoi VNG plaide en faveur d'une identité numérique, pour maintenir le contact entre les personnes et faciliter les échanges.

### ➤ [Prise de position Livre blanc Intelligence artificielle \(2020\)](#)

Dans cette prise de position, VNG fournit un résumé des priorités politiques en matière d'Intelligence Artificielle (IA), avec des explications supplémentaires sur les priorités et les recommandations. Cependant, VNG soutient le fait que l'IA devrait être développée selon certaines normes, afin d'éviter une mauvaise utilisation des données et de protéger les citoyens. Les municipalités devraient être davantage impliquées dans le développement des politiques et de la législation résultant du Livre blanc de la Commission. La Commission devrait développer un cadre d'acquisition sans ambiguïté et des conditions légales visant à l'acquisition de l'IA par les gouvernements.

Deux autres prises de position de VNG sont disponibles sur [l'extranet](#) du CCRE :

- La première concerne la loi sur les services numériques (DSA), dans laquelle VNG répond à la consultation publique de la Commission sur la DSA pour mettre en évidence un certain nombre de développements concernant les services numériques et leur impact sur les municipalités. Comme mentionné, VNG, en tant que représentant de l'ensemble des 355 municipalités néerlandaises, choisit principalement la perspective de l'intérêt public et des valeurs pour voir quelles règles supplémentaires sont nécessaires pour la réglementation des plateformes.

- Le second établit des « principes pour une société numérique » afin de donner aux municipalités néerlandaises un cadre commun et des ambitions partagées pour faire face aux dilemmes liés à la numérisation et aux valeurs publiques. Avec ces principes, les municipalités néerlandaises disposent d'une base commune unique pour mettre en œuvre une utilisation responsable des données dans l'espace public.

Autres documents produits par VNG sur ces questions :

- o Lettres et Déclarations
  - [Déclaration Société intelligente \(2019\)](#)
  - [Lettre aux municipalités néerlandaises pour la mise en œuvre de la passerelle numérique unique \(2021\)](#)
  - [Principes pour une société numérique \(2020\)](#)
- o Rapports
  - [Rapport sur l'inclusion \(numérique\) \(2020\)](#)
  - [Rapport sur les tendances Société numérique 2020 \(2020\)](#)
  - [Directive sur les données ouvertes et la réutilisation des informations du secteur public : analyse d'impact \(2020\)](#)
  - [GovTech aux Pays-Bas : construire une nation leader en matière de GovTech \(2021\)](#)
  - [Rapport sur les tendances de la société numérique 2022 \(2021\)](#)
- o Webinaires
  - [Séminaires sur l'accessibilité du Web \(2021\)](#)
  - [Webinaires Passerelle numérique unique \(2021\)](#)

## Convention des autorités locales écossaises & Association des gouvernements locaux (UK)

La Convention des autorités locales écossaises a mis en place plusieurs services pour les personnes, qui sont accessibles à partir des différents sites internet à disposition. Le troisième service, appelé « Improvement Service », est l'agence indépendante de COSLA qui aide 32 municipalités à concevoir et à fournir de meilleurs services publics. Cela inclut les services numériques qui englobent un certain nombre de services municipaux clés collaboratifs numériques à l'échelle de l'Écosse. Le dernier service, « Connecting Scotland », est une collaboration entre le gouvernement écossais, le gouvernement local et le secteur tertiaire, en partenariat avec la plate-forme écossaise des ONG de coordination Scottish Council for Voluntary Organisations (SCVO), développé en réponse à la pandémie. Cette plateforme fournit des données, des formations, un soutien et des dispositifs, afin que les personnes les plus vulnérables et les plus exclues numériquement puissent accéder aux services et au soutien et se connecter avec leurs amis et leur famille.

### ➤ [Stratégie numérique pour l'Écosse](#)

En mai 2021, une « Stratégie numérique pour l'Écosse » a été mise à jour. Elle vise à créer des services publics numériques autour des besoins de l'utilisateur et à rendre les services publics plus efficaces, ainsi que soutenir nos industries des technologies numériques et orienter les systèmes éducatifs vers l'élargissement de ses compétences numériques où le citoyen doit être au cœur de la transformation numérique. La stratégie numérique s'articule autour de trois thèmes clés : « People and Place », « A Strong Digital Economy » et « Digital Government and Service ». La Convention des autorités locales écossaises (COSLA) et ses filiales, le Digital Office et l'« Improvement Service », ont travaillé avec le gouvernement écossais pour mettre à jour cette stratégie.

➤ [Bureau numérique pour le gouvernement local écossais](#)

Travaillant en partenariat avec les autorités locales écossaises, le Digital Office for Scottish Local Government contribue à la transformation numérique dans tout le pays - en proposant une approche « digital first » qui permet aux conseils de fournir de meilleurs services à leurs citoyens. Ce portail numérique fournit des informations sur le travail du Digital Office, ses programmes et initiatives, l'accès à des ressources utiles et les dernières nouvelles.

➤ [Service d'amélioration \(Improvement Service\)](#)

L'« Improvement Service » (IS) est l'organisation de référence pour l'amélioration des administrations locales en Écosse. Il fournit un éventail de changements transformationnels, de soutien à la performance et à l'amélioration, de services de données et de renseignements et de services publics numériques. Ils s'assurent que tout le travail fourni est fermement axé sur la réalisation de leur vision et de leur objectif, et sur la valeur ajoutée pour les autorités locales, pour la famille des gouvernements locaux et pour un groupe plus large de parties prenantes diverses.

➤ [Connecter l'Écosse](#)

« Connecting Scotland » est une initiative du gouvernement écossais gérée par le Scottish Council for Voluntary Organisations.

➤ [Transformation numérique dans les collectivités locales écossaises](#)

Présentation sur la « Transformation numérique dans le gouvernement local écossais » par Lorraine McMillan, Chief Executive East Renfrewshire Council et présidente du Local Government Digital Transformation Board.

Le « [Crown Commercial Service](#) » (CCS) britannique a publié le « [Guide de la transformation digitale : acquisition de technologie pour le gouvernement local](#) » afin d'aider les gouvernements locaux à naviguer à travers une gamme complète de solutions commerciales axées sur la technologie afin de souligner et délivrer leurs propres plans de transformations locales. Ce guide de transformation numérique pour les gouvernements locaux est bâti autour du [code de pratique technologique](#) du Centre Digital and et l'Office des données. Le guide est également approuvé par [l'Unité locale de collaboration numérique](#), qui fait partie du Département du « Levelling Up, Housing and Communities ». De plus amples informations sur le guide sont disponibles sur le [site internet](#). CCS a également créé [un formulaire en ligne](#) afin de fournir de l'aide et du soutien à l'accès aux solutions commerciales mentionnées dans le guide ou les conseils d'experts en matière de catégories.

## Contact

### Leonardo Ebner

*Conseiller – Emploi et services publics*

Square de Meeûs 1, 1000 Brussels

+ 32 2 213 86 96

leonardo.ebner@ccre-cemr.org



**Empowering  
Local & Regional Europe  
since 1951**

## A propos du CCRE

Le Conseil des Communes et Régions d'Europe (CCRE) est la plus importante et la plus ancienne association de collectivités territoriales en Europe. Elle est la seule organisation à fédérer les associations nationales de gouvernements locaux et régionaux de 40 pays européens et représente, à travers elles, tous les niveaux de territoires – locaux, intermédiaires et régionaux.

Notre travail s'organise autour de deux piliers : influencer sur les politiques européennes dans tous les domaines affectant les municipalités et les régions, et constituer un forum de débat et de coopération entre les gouvernements locaux et régionaux en Europe via nos associations nationales.

Le CCRE est également la section européenne de l'organisation mondiale Cités et Gouvernements Locaux Unis (CGLU).

[www.cemr.eu](http://www.cemr.eu)  
[twitter.com/ccrecemr](https://twitter.com/ccrecemr)